

## Croatie - Circuit les Joyaux de la Croatie

Hébergement en hôtels 3\*\*\*

du 21 au 28 mai 2024 - 8 jours / 7 nuits

A partir de 1 575 € / personne

Base 30-40 personnes



### LES POINTS FORTS :

**Vois directs au départ de Marseille**

**Hébergement en hôtels 3\*\*\***

**Boissons incluses aux repas**

**Visites de Dubrovnik, Split, Chutes de Krka**

#### JOUR 1 : MARSEILLE / DUBROVNIK

Rendez-vous des participants tôt le matin et départ en autocar jusqu'à l'aéroport de Marseille-Provence. Accueil et assistance d'un représentant Sabardu Tourisme. Formalités d'enregistrement. Envol pour Dubrovnik sur vol direct de la compagnie Volo-tea. Accueil à l'arrivée par votre guide et transfert à votre hôtel dans la région de Dubrovnik. Installation à l'hôtel. Dîner et logement.

#### JOUR 2 : DUBROVNIK

Petit-déjeuner et départ à la **découverte des beautés de Dubrovnik**, ville unique, enserrée dans ses remparts, semblant flotter entre mer et montagne. Accueil par le guide local et visite de la ville avec le couvent des franciscains. Puis promenade à pied dans les allées romantiques de la ville. Vous ne découvrirez pas seulement les lieux les plus intéressants mais vous ressentirez aussi l'atmosphère spéciale, presque mystique qui se dégage des vieux murs en pierre. Déjeuner. L'après-midi, temps libre pour flâner dans la merveilleuse ville de Dubrovnik. Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

#### JOUR 3 : LES BOUCHES DE KOTOR - Monténégro

Petit-déjeuner et **excursion à la journée au Monténégro et découverte des Bouches de Kotor**, le plus grand fjord de l'Adriatique. En longeant la côte escarpée, arrêt dans la ville baroque de Perast. Courte traversée en bateau de Perast jusqu'à la petite île située juste en face. Visite de l'église Notre-Dame des Rochers dont l'intérieur de l'édifice, très richement décoré, abrite une soixantaine de peintures réalisées par Tripo Kokolja, un artiste originaire de Perast. Retour vers l'embarcadère et un cours trajet vous conduira vers Kotor, lieu du déjeuner. **Kotor est une ville imprégnée de tradition et d'histoire, d'où l'on peut admirer un panorama somptueux.** Après-midi, visite du centre historique de Kotor inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. La vieille ville fut construite entre le XIIème et le XIVème siècle et regorge de monuments historiques d'architecture médiévale. Les remparts de 4 kms qui ont protégé Kotor pendant des siècles s'élèvent jusqu'à la forteresse de Saint Ivan. Temps libre puis traversée en ferry de Lepetane à Kamenari avant de rejoindre la Croatie. Dîner et logement à votre hôtel.

#### JOUR 4 : DUBROVNIK / SPLIT / TROGIR

Petit-déjeuner puis départ en direction de **Split, la capitale de la Dalmatie**. Déjeuner en cours de route. En début d'après-midi, arrivée à Split et rencontre avec votre guide local. Départ le long de la promenade maritime jusqu'à la porte sud du palais de Dioclétien. Le centre historique de la ville, inscrit au patrimoine

culturel de l'Unesco, est blotti dans l'enceinte du gigantesque palais romain et offre l'exemple unique d'une cité qui s'est développée au sein d'une demeure privée. **Visite de la ville et découverte du palais de l'empereur Dioclétien avec accès au sous-sol du palais inclus.** Continuation en direction de **Trogir, véritable bijou du moyen-âge, classé patrimoine mondial par l'Unesco.** En compagnie de votre guide, promenade dans les ruelles dévoilant de nombreuses églises et palais gothiques, pour arriver jusqu'à la Grand'Place où vous visiterez la cathédrale et son portail, chef d'œuvre de l'art roman. Installation à l'hôtel dans la région de Sibenik ou Vodic. Dîner et nuit.

#### JOUR 5 : SIBENIK / CHUTES DE LA KRKA

Petit-déjeuner et départ pour **Šibenik**, l'une des plus belles villes de Dalmatie centrale. Dominée par une forteresse, Šibenik conserve un riche patrimoine rappelant son passé vénitien. À cela s'ajoute le charme d'une cité qui invite à la flânerie et à l'errance, avec ses ruelles dallées, son animation et ses boutiques. Rencontre avec le guide local et visite de la ville ainsi que **la cathédrale St Jacques, inscrite au Patrimoine de l'humanité par l'Unesco.** Déjeuner. Après-midi, excursion au **parc national des chutes de la Krka**, se jetant dans la mer par une succession de chutes considérées comme les plus belles de la méditerranée. Découverte à votre rythme de ce parc considéré comme l'un des joyaux de la Croatie. Retour à votre hôtel, dîner et logement.

#### JOUR 6 : SIBENIK / ZADAR / REGION MAKARSKA

Petit déjeuner et départ pour **Zadar**, ancienne cité fortifiée cernée par la mer sur trois côtés. Elle conserve dans ses murs d'innombrables souvenirs de deux millénaires d'histoire, depuis le forum romain jusqu'aux trésors baroques. Rencontre avec le guide local et tour d'orientation de la ville avec le port, le centre historique et les ravissantes églises romanes. **Visite de l'église St Donat**, l'un des monuments les plus célèbres de Croatie et l'emblème de Zadar. La visite se terminera avec la visite de la cathédrale. Déjeuner. Après le repas, départ en direction de la région de Makarska, en passant par la route « Magistrale ». Cette route, coincée entre mer et montagne, longe la côte Dalmate du nord au sud de la Croatie et offre des points de vue fabuleux sur des villages typiques de Croatie. Installation à l'hôtel, dîner et logement.

En partenariat avec

#### **JOUR 7 : REGION MAKARSKA / KORCULA / NEUM**

Petit-déjeuner. Départ pour une **visite de l'île de Korcula**. Traversée en ferry de Ploce à Trpanj. Puis embarquement à Orebic pour une belle traversée. Arrivée à Korcula, petite ville musée avec ses maisons du XV<sup>ème</sup> siècle, ses petites places ornées de palais. Déjeuner. L'après-midi, départ avec votre guide pour une promenade dans les ruelles de l'île avec passage devant l'église de Tous les Saints abritant une collection d'icônes crétoises et la maison natale de Marco Polo. **Visite de la cathédrale St Marc** présentant une façade ornée d'une magnifique rosace et d'une splendide frise sculptée de motifs fantastiques. Reprise du bateau jusqu'à Orebic et départ vers Neum, en Bosnie Herzégovine. Installation à votre hôtel dans la région de Neum. Dîner et nuit.

#### **JOUR 8 : NEUM / DUBROVNIK / MARSEILLE**

Petit-déjeuner et dans la matinée, transfert à l'aéroport de Dubrovnik. Formalités d'enregistrement. Envol pour Marseille -Provence sur vol direct Volotea. A votre arrivée, retour en autocar vers vos différentes localités de départ.

#### **FORMALITES : Carte nationale d'identité en cours de validité ou passeport**

**La dernière nuit étant prévue en Bosnie, le passage de la frontière peut engendrer des contrôles d'identité et les autorités Bosniaques n'acceptent pas la prolongation de 5 ans des cartes d'identité.**

**INFORMATIONS : La photocopie de votre carte d'identité est obligatoire au moment de votre inscription.**

**La compagnie Volotea ne propose pas de prestation gratuite à bord de ses vols.**

#### **NOTRE PRIX COMPREND :**

Le transport aller/retour en autocar jusqu'à l'aéroport  
Le transport aérien Marseille / Dubrovnik / Marseille sur vols Volotea ou toute autre compagnie lata  
Les taxes d'aéroports (65 € au 26/09/24)  
Les transferts aéroport / hôtel / aéroport  
Le transport en autocar de tourisme  
L'hébergement en chambre double en hôtels 3\*\*\*  
La pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8  
Les boissons au cours des repas (1/4 de vin + 0,33 cl eau minérale)  
Les excursions et visites mentionnées au programme  
Les écouteurs individuels pendant le circuit  
L'entrée au couvent des franciscains  
L'entrée à l'église de Notre-Dame  
L'entrée au Palais de Dioclétien à Split  
L'entrée à la cathédrale de Trogir  
L'entrée à la cathédrale St Jacques à Šibenik  
L'entrée au parc national de la Krka  
L'entrée à l'église de St Donat à Zadar  
L'entrée à la cathédrale de Zadar  
L'entrée à la cathédrale de Korcula  
Les traversées en bateau ou ferry  
La présence d'un guide accompagnateur pendant le séjour  
La présence d'un guide local lors des visites  
L'assurance annulation (offerte)  
L'assurance « protection sanitaire » (offerte)  
L'assistance / rapatriement

#### **NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :**

Le supplément chambre individuelle : 200 € (nombre limité, nous consulter)  
Les pourboires, les dépenses personnelles et les extras



**NOS DESTINATIONS AVION**

En partenariat avec

**Voyages  
SABARDU**

**es13**  
L'EXPERT DES LOISIRS  
pour les jeunes de + de 55 ans

## CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

### Applicables par notre partenaire SABARDU TOURISME

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Pour les croisières maritimes, fluviales et les voyages aériens, les conditions d'annulation, par personne, sont les suivantes :

**30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation**

**10 % du montant du voyage de 60 à 46 jours**

**25 % du montant du voyage de 45 à 31 jours**

**50 % du montant du voyage de 30 à 16 jours**

**75 % du montant du voyage de 15 à 5 jours**

**100 % du montant du voyage moins de 5 jours avant le départ.**

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par e-mail, et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie.

Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

### ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage.

Le remboursement interviendra déduction faite des frais de dossiers de 30€, d'une franchise minimum de 15€ par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et de toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix ne comprend pas ».

De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

### PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane.

L'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours.

Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82.

La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ;

Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation.

## CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion ou des billets maritimes par exemple. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

## ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage. Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Services en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- **les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;**
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .

## ASSURANCE PROTECTION SANITAIRE ASSISTANCE ET ANNULATION

Tous les adhérents de l'ES 13, inscrits sur ce séjour, pourront bénéficier de **l'Assurance Protection Sanitaire Pandémie « assistance et annulation »** de notre assureur ASSUREVER couvrant les risques suivants liés à une épidémie ou pandémie (dont le Covid 19) :

Annulation du voyage en cas de déclaration de la maladie dans le mois précédant le voyage ou en cas de refus d'embarquement suite à une prise de température

Les garanties d'assistance et de rapatriement sont désormais assurées en cas d'épidémie et de pandémie et incluent les frais hôteliers suite à une mise en quarantaine, les frais médicaux, soutien psychologique suite mise en quarantaine, soutien psychologique suite à rapatriement

Etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme .

## TAXES D'AEROPORT

Elles sont indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « *le prix comprend* ». Compte tenu de la fluctuation permanente du tarif mentionné à la date de parution du catalogue, cette taxe est susceptible d'être réajustée en fonction de sa valeur exacte jusqu'à 20 jours avant le départ.